Echos parlementaires

LA LOI DE TROIS ANS

Le Journal Officiel publie le décret suivant :

Art. 1er. — Sont désignés en qualité de commissaires du gouvernement, pour assister le ministre de la Guerre, à la Chambre des députés, dans la discussion du projet de loi ayant pour objet de modifier la loi du 21 mars 1905, notamment en ce qui concerne la durée du service dans l'armée active :

M. J.-L. Deloncle, conseiller d'Etat, secrétaire général du ministère de la Guerre ;

M. le général de division Legrand, deuxième sous-chef d'état-major de l'armée ;

M. le lieutenant-colonel Riberpray, chef du premier bureau de l'état-major de l'armée.

Ce décret est daté du 11 mars. Comme on le voit et contrairement aux bruits qui avaient été répandus, ni le général Joffre ni le général Pau n'assisteront le ministre de la Guerre au cours du débat.

Les manœuvres navales de la Méditerranée

Troisième thème

Les première et deuxième escadres de ligne mouillées aux Salins-d'Hyères, les escadrilles mouillées à Ajaccio, et la troisième escadre de ligne et l'escadre légère mouillées à Porto-Vecchio, ont commencé simultanément leur ravitaillement complet. Cette opération se fait par des vapeurs spécialement affrétés en temps de guerre, jusqu'au mardi 3 juin, date de l'ouverture des hostilités pour l'exécution du troisième thème, qui est le suivant :

Une escadre, parti A, concentrée aux Salins-d'Hyères, est prête à prendre la mer. Elle est avertie qu'une force navale venant de l'est des Bouches de Bonifacio, parti B, va tenter de gagner les côtes de Provence et de les bloquer. Le parti A prend toutes ses dispositions pour chercher à attaquer le parti B. Pendant cet exercice, les places du littoral entre Nice et Bandol et celles de Corse seront mises ou supposées mises en alerte dès la première heure. Les côtes de Provence et celles de Corse, sauf la partie comprise entre les Bouches de Bonifacio et Alestro, sont considérées comme appartenant au parti A.

Pour l'exécution de ce thème, le parti A sera commandé par le contre-amiral Gauchet ; le parti B par le contre-amiral de Ramey de Bugny.

Le programme des exercices de l'armée navale, qui doivent être exécutés en présence du président de la République, a été arrêté comme suit :

Le 7 juin : matin. — L'armée navale se porte au-devant du président de la République, qui sort de Toulon à bord du *Jules-Michelet*.

Vers 8 h. 30. — Manœuvres d'ensemble de l'armée navale.

Vers 11 h. 30. — Dislocation de l'armée navale en deux parties, qui s'écartent l'un de l'autre, en vue de l'exercice de l'après-midi.

Après-midi. — Exercice de présentation au président, simulacre de combat.

Retour de l'armée navale au mouillage des îles d'Hyères.

Le *Jules-Michelet* est attaqué en cours de route par des sous-marins.

Dans la soirée, exercice d'attaque de l'armée, mouillage par des torpilleurs.

Le 8 juin : matin. — Appareillage de l'armée.

Après-midi. — Revue de l'armée navale par le président de la République.

Le président de la République se rend à bord du *Pothuau*, présentation des amiraux et commandants de l'armée navale. Remise des décorations.

Rentrée de l'armée navale à Toulon, vers la soirée de l'après-midi.

UN ARRÊT DU CONSEIL D'ETAT

Le Conseil d'Etat a rendu vendredi son arrêt et a annulé l'arrêté du ministre de l'Intérieur, en tant qu'il a ordonné la fermeture totale de l'établissement des Sœurs de Saint-Joseph à Pontarlier, qui restent autorisées pour tous les services hospitaliers et charitables.

Ministres en voyage

M. Clémentel, ministre de l'Agriculture, arrivé hier soir à Nancy, est allé, ce matin, visiter la propriété municipale du Grand-Bois-Jerome, où sont installés le Jardin colonial, de très belles serres et une vacherie modèle. Le ministre a fait ensuite en automobile une rapide visite de la ville et du port. Il préside cet après-midi la distribution des récompenses du concours central agricole et des expositions annexes. (D. P.)

M. Paul Morel, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur, accompagné par M. Téjot, chef de son cabinet, est parti aujourd'hui à 8 h. 50 pour Chagny (Saône-et-Loire), où il va présider l'inauguration d'un groupe scolaire.

MOUVEMENT ADMINISTRATIF

Sont nommés : préfet de l'Aveyron, M. Alfaiate, secrétaire général du Nord ; sous-préfets : d'Abbeville, M. Baillet, secrétaire général de la Somme ; de Valognes, M. Duerinel, sous-préfet de Saint-Affrique ; de Saint-Affrique, M. Bertoin, chef du cabinet du préfet ; d'Epernay, M. Le Roc, sous-préfet d'Yvetot ; d'Yvetot, M. Godin, nommé à Dôle et non installé ; de Dôle, M. Brossel, sous-préfet de Saint-Claude ; de Saint-Claude, M. Duran, sous-préfet de Pontarlier ; de Jonzac, M. Sibra, sous-préfet de Saint-Girons ; de Saint-Girons, M. Auparavant, chef de cabinet de préfet ; — secrétaires généraux : du Nord, M. Bérromée, sous-préfet d'Abbeville ; de la Somme, M. Bernard, secrétaire général de Seine-et-Marne ; de Seine-et-Marne, M. Lahrière, sous-préfet de Valognes ; — conseillers de préfecture : de Seine-et-Oise, M. Petit, licencié en droit ; du Haut-Rhin, M. Liermann, licencié en droit ; des Basses-Alpes, M. Cayol, licencié en droit ; de Lot-et-Garonne, M. Graff, docteur en droit.

LA CRISE BALKANIQUE

La signature de la paix

Les délégués qui ont signé la paix au palais de Saint-James sont, à l'exception de M. Venizelos et de Rechid pacha, les mêmes qui s'étaient réunis dans le même palais aux mois de décembre et de janvier, et qui rompirent les négociations le 28 janvier.

Le traité portera le nom de traité de Londres.

Discours de sir Edward Grey

A midi 40, aussitôt les signatures données, sir Edward Grey se leva et dit :

Par ordre du roi, mon auguste souverain, je m'empresse de vous exprimer la vive satisfaction avec laquelle Sa Majesté apprendra la nouvelle de la signature du traité de paix que vous venez de conclure à son palais de Saint-James.

Au nom du gouvernement de Sa Majesté britannique, je me permets de vous offrir mes félicitations les plus cordiales à l'occasion de la conclusion de la paix entre la Turquie et les Etats alliés. Je me plais à espérer que vous voudrez bien transmettre à ceux-ci la décision à laquelle vous venez d'arriver avec un sentiment de satisfaction et de soulagement. A ce sentiment prendront part les autres puissances qui sont restées neutres, et qui ont condamné souhaité de voir se rétablir la paix dans l'intérêt de la tranquillité de l'Europe.

Nous n'ignorons pas qu'il reste encore des questions à résoudre avant d'arriver à un accord complet, mais j'aime à croire que la conclusion de cette paix faciliterà le règlement de ces questions et augmentera à l'égard de vous tous, j'en suis sûr, le bienveillant intérêt des autres puissances.

Qu'il me soit permis d'ajouter un mot pour vous dire le plaisir que j'ai eu à entretenir avec vous des rapports fréquents et amicaux, en notre qualité de délégués, et ma sympathie avivée par la connaissance des difficultés et des anxiétés que vous avez eues à surmonter.

De tout cœur, je fais des vœux pour que la paix ici conclue ait pour résultat un apaisement entier, afin que chaque Etat puisse refaire ses ressources si fortement éprouvées, développer ses territoires, assurer le bien-être et le bonheur de son peuple et la prospérité de sa vie nationale.

Les délégués remercient, rectifient et s'en vont

M. Skouloudis, le premier délégué grec, se lève alors et prononce en français quelques paroles de remerciement à l'adresse du roi Georges, du gouvernement britannique et de sir E. Grey.

Osman Nizami pacha prononce, d'une voix émue, quelques paroles dans le même sens.

A ce moment, M. Danoff se lève et déclare que maintenant que le traité est signé, il désire déposer une déclaration rappelant les assurances que la Bulgarie a reçues des puissances dans leurs notes des 9-22 mars et 31 mars-13 avril 1913, en ce qui concerne la frontière turco-bulgare en Thrace.

Les chefs des délégations serbe et monténégrine, MM. Novakovitch et Popovitch, prononcent eux aussi quelques paroles de remerciement.

M. Popovitch déclare que son pays avait fait proportionnellement de plus grands sacrifices que les autres Etats alliés et que cependant il avait été dépouillé du fruit de sa victoire.

M. Skouloudis prend alors la parole et fait la déclaration suivante :

La délégation grecque tient à stipuler qu'en sortir des déclarations faites par les plénipotentiaires ottomans, il est bien entendu que les traités et conventions qui existaient entre les deux gouvernements au moment de la déclaration de guerre et qui se trouvaient de ce fait suspendus doivent être nouveau entrer en vigueur après le rétablissement des relations diplomatiques.

Osman Nizami pacha se lève aussitôt et dit :

Je n'ai pas contesté le principe de la remise en vigueur des conventions et traités ; mais il ne m'appartient pas de me prononcer sans avoir reçu les instructions que j'ai demandées à mon gouvernement.

Une discussion assez animée suivit cette déclaration un instinct délicate, car jeudi Osman Nizami avait assuré tout le contraire.

Les Bulgares et les Turcs ont seuls signé le protocole annexe déclarant que de ce jour les hostilités cessent entre la Bulgarie et l'empire ottoman.

A 1 h. 50, tous les délégués ont quitté ensemble le palais ; ils s'entretenaient amicalement et se cachaient par leur satisfaction. Ils se sont arrêtés pour poser devant une armée de photographes.

Les Turcs et les Balkaniques vont se réunir en conférence

La délégation des alliés et la délégation ottomane se réuniront lundi au palais de Saint-James pour préparer un programme de discussion pour les questions qui visent la reprise des relations normales.

Il est probable que ce programme sera limité aux seules questions qui concernent tous les alliés en commun, laissant ensuite aux gouvernements respectifs le soin de négocier séparément avec la Turquie, au sujet des questions qui sont particulières à chacun, telles que traités de commerce, etc.

La délégation balkanique va se disloquer en partie

Les principaux délégués balkaniques se réunissent aujourd'hui samedi pour discuter le point de savoir s'ils demeureront en Angleterre pour régler les diverses questions encore pendantes. On croit qu'ils n'y resteront pas longtemps.

Un délégué serbe, M. Vesnitch, part aujourd'hui pour Paris.

Coups de canon bulgare sur un navire grec

On mande d'Athènes que le cuirassé *Spetsai*, en entrant dans le port d'Eleuthéra, a essuyé quatre coups de canon des batteries bulgares situées au nord-ouest de Pravi. Le navire n'a pas été atteint et n'a pas riposté.

Salonique, 31 mai. — La nouvelle que le navire de guerre grec *Spetsai* a été bombardé à Eleuthéra par une batterie bulgare, a produit ici une grande émotion, quoique le *Spetsai* n'ait pas été avarié et qu'il n'ait pas riposté.

On assure, dans les milieux bulgares autorisés que M. Sarafoff est satisfait de son entrevue avec M. Venizelos, ainsi que des intentions manifestées ouvertement par ce dernier, de régler à l'amiable les questions pendantes.

Grecs et Bulgares veulent toujours l'alliance

M. Venizelos a reçu à Salonique le général bulgare Sarafoff et a appelé son attention sur la nécessité de mettre sans retard un terme aux incidents et d'établir une entente amicale pour le règlement du partage des territoires. Les alliés, a-t-il ajouté, seraient dignes de mépris si, après une coopération fraternelle contre un ennemi commun, ils reprenaient les armes les uns contre les autres.

Une fois la paix signée, les dirigeants des Etats alliés doivent s'unir pour résoudre leurs différends par des concessions mutuelles. S'ils étaient dans l'impossibilité de s'entendre, il faudrait confier à un arbitrage international le différend qui existe entre les alliés, mais non entre des ennemis.

Le général Sarafoff s'est exprimé dans le même esprit.

Les ambassadeurs et l'Albanie

Au cours de leur réunion de vendredi, qui a duré deux heures, les ambassadeurs se sont occupés principalement de l'Albanie.

L'opinion semble généralement favorable à la nomination d'un haut commissaire.

Entrevue entre MM. Pachitch et Guéchof

M. Pachitch part samedi soir de Belgrade pour Tzaribrod, sur la frontière serbo-bulgare, où il doit se rencontrer avec M. Guéchoff. Les deux présidents du Conseil essayeront de concilier les points de vue différents des deux gouvernements dans la question du partage des territoires.

Kiamil pacha expulsé de Constantinople

Les autorités militaires ont invité Kiamil pacha à quitter immédiatement Constantinople.

L'ancien grand-vizir va partir pour Smyrne.

Au Maroc

Avant d'arriver à Taza

L'établissement du camp de nos troupes sur la rive gauche de l'oued M'coun au point où devaient se joindre les deux barkas a hâté la dispersion des groupements ennemis, qui levèrent le camp dans la nuit. Les Branes ont abandonné la partie orientale de leur territoire et se sont réfugiés dans la montagne.

Dans la journée du 29, le général Alix s'est porté à nouveau en avant d'Ain-el-Aghbal, où, la veille, les Branes avaient établi leur campement, et, afin d'affirmer notre succès, il a canonné le village de Goribs, situé au delà d'Ain-el-Aghbal, et dont les marabouts avaient été les principaux instigateurs des derniers soulèvements contre nous.

On confirme que la rentrée de la colonne à M'coun s'est opérée sans incident.

Deux Espagnols tués par les indigènes

Un Espagnol a été assassiné mardi sur la route de Tanger. Le corps vient d'être retrouvé ; il a été enterré à Tétouan.

Un autre Espagnol, employé chez le chancelier du consulat espagnol, vient d'être tué près de la rivière Martin. Le cadavre n'a pas encore été retrouvé.

Marrakech en fête

Le contrôleur de l'armée Reuvemery est arrivé à Marrakech en auto-mitrailleuse.

Toute la ville est en fête à la suite de la victoire de Taroudant.

Le général Brulard s'est rendu auprès du sultan et l'a félicité de la victoire de ses troupes.

Les traces d'El-Hiba ayant été retrouvées, M'Tougui s'est mis à sa poursuite.

Un procès retentissant

Le tribunal de Bruxelles a été saisi, samedi, d'une instance qui fera grand bruit. Il s'agit d'une action en payement d'une pension alimentaire introduite par la duchesse d'Orléans contre son époux, le duc Philippe d'Orléans. De plus, la duchesse réclame à celui-ci le remboursement de sommes importantes dont elle lui aurait fait l'avance. L'avocat du duc d'Orléans est Me Leclercq, et celui de la duchesse, Me Sam Wiener.

Le duc d'Orléans fait, en ce moment, aménager un château qu'il a acheté à Stockel, près de Bruxelles. Quant à la duchesse, elle se trouve actuellement près de sa mère, l'archiduchesse Clotilde, en Hongrie.

Nouvelles de l'étranger

AUTRICHE-HONGRIE — L'affaire de trahison s'étend

L'arrestation de plusieurs hautes personnalités soupçonnées de complicité avec le colonel Redl, qui vient de se suicider, est imminente.

Parmi elles se trouverait un haut personnage résidant en Galicie. Le consul de Russie à Prague aurait été invité à quitter son poste. Une personnalité militaire plus haut placée encore que le colonel Redl aurait été également au service de la Russie. Un officier en garnison en Galicie, mêlé à l'affaire de haute trahison, Jandritsch, a pris la fuite.

En Galicie, neuf femmes ont été écrouées pour complicité avec Redl.

Le colonel Redl ne livra pas seulement à la Russie les plans de mobilisation autrichiens, mais encore ceux des troupes allemandes, qu'il connaissait pour avoir pris part à la conférence entre les chefs des grands états-majors allemand et autrichien à Berlin.

Le colonel Redl, qui, pendant la crise de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, fut chargé d'une importante mission secrète auprès du grand état-major, alors qu'il s'agissait d'établir les grandes lignes d'une action commune en cas de guerre, reçut, en récompense de ses services l'Ordre prussien de la Couronne de deuxième classe et l'Ordre autrichien de la Couronne de fer.

Vienne, 31 mai. — D'après une correspondance locale, le colonel Redl, en raison de ses relations avec les hautes sphères militaires allemandes, aurait été en état de livrer non seulement les secrets militaires de l'Autriche-Hongrie, mais aussi les plans de mobilisation de l'Allemagne à une puissance étrangère.

ALLEMAGNE — Les Allemands sont satisfaits de leur succès de Bagdad

M. de Jagow, répondant vendredi au Reichstag à une question de M. Muller-Meiningen, s'est exprimé en ces termes :

« L'assemblée connaît, je pense, les déclarations que le secrétaire d'Etat anglais aux Affaires étrangères a faites hier. Il a dit que l'Angleterre et la Turquie étaient tombées d'accord sur un projet de convention aux termes de laquelle le chemin de fer de Bagdad ne saurait être, sans l'approbation de l'Angleterre, construit au delà de Bassorah ; étant donné les intérêts de l'Angleterre, elle sera représentée par deux voix dans le Conseil d'administration de ce chemin de fer, qui compte vingt-sept membres.

« Nous avons été tenus au courant des négociations dans la mesure où nos intérêts et nos droits résultant du contrat relatif à la ligne de Bagdad seront touchés par cet accord anglo-turc. Notre assentiment est nécessaire. Aucune des deux parties n'a méconnu l'exactitude de ce point de vue. Par suite on a procédé à un échange de vues sur lequel je ne puis, avant qu'il ait pris fin, donner des détails.

« Je me bornerai à insister sur le fait que les articles de l'accord fixant à Bassorah le terminus de la ligne de Bagdad comportent que le Chat-el-Arab soit rendu navigable et reste navigable de Bassorah à la mer. »

Le *Berliner Tageblatt* de samedi écrit à propos du très court discours de M. Jagow au Reichstag :

« La diplomatie allemande a remporté un succès en ce sens qu'elle prolonge jusqu'à Bassorah la ligne de chemin de fer de Bagdad, alors qu'en mars 1911, elle avait commis l'imprudence de déclarer qu'elle ne voulait pas la mener au delà de Bagdad. »

Petites dépêches

Londres, 31 mai. — En raison de son état de santé, le chef des suffragettes, Mme Pankhurst, a été de nouveau mise en liberté.

Elle a dû être transportée, dans une voiture d'ambulance, chez des amis, qui lui feront donner des soins médicaux.

Le gouvernement belge déposera, mardi prochain, à la Chambre un nouveau projet d'impôts. D'autre part, on assure, nous écrit notre correspondant belge, que le gouvernement va négocier un emprunt de 800 millions dont 500 seraient pris ferme en France dans d'excellentes conditions.

Nijni-Novgorod, 31 mai. — Le tsar et l'impératrice sont partis pour Kostroma, par bateau à vapeur.

Un triste individu

Depuis des années, M. Karl Eugen Schmidt accomplit dans divers journaux allemands dont il est le correspondant parisien, et notamment dans le journal berlinois le *Tag*, l'œuvre la plus venimeuse et la plus diffamatoire contre la France et les Français. C'est lui qui, plusieurs fois par semaine, représente les Français comme des « fous armés d'un fusil » ; c'est cet homme à qui la France donne une hospitalité généreuse, qui a ses entrées partout, à la Chambre, dans les ministères, qui écrit : « Les amis de la réconciliation franco-allemande finiront par remarquer avec étonnement qu'on peut très bien vivre, même quand on est haï et injurié sur les boulevards. » (Où donc et quand donc a-t-il été injurié ?) C'est encore lui qui écrivait, il y a un mois : « Il y a des gens qui voudraient que le bouledogue allemand tuât d'un coup de dent le roquet (le roquet s'est la France) ; mais d'abord ce n'est pas si facile que cela, puis, ce roquet, qui nous ennuie si souvent, nous amuse plus souvent encore : il ne faut pas le tuer, mais le tenir en laisse et de très court. » Enfin, c'est dans l'un de ses journaux que paraît la dénonciation à laquelle M. Frédéric Régamey doit son expulsion de Colmar.

Ce professionnel de l'injure a insulté également les Alsaciens. Or, l'un d'eux, M. Paul Bourson, correspondant du *Matin* à Strasbourg, vient d'envoyer ses témoins à M. Karl Eugen Schmidt et les suit à Paris pour le joindre. Et le caricaturiste Hansi va, affirme-t-on, en faire autant. Nous blâmons et nous regrettons ce geste, car le duel est interdit et ne résout rien. Une bonne correction, appliquée à M. Karl Eugen Schmidt, ferait mieux l'affaire.

Et puisque nous parlons de ce personnage, nous sera-t-il permis de demander s'il est exact que le fils de M. Karl Eugen Schmidt bénéficie de l'instruction gratuite française à l'école communale de la rue Lamarck ?

L'*Echo de Paris*, qui pose cette question, ajoute que ce serait un comble.

SECTARISME

Le nommé Giquel, maire de Tourlaville, près Cherbourg, vient de prendre un arrêté interdisant toutes cérémonies extérieures du culte catholique sur le territoire de la commune.

Giquel est cet ouvrier du port de Cherbourg que le ministre a dû rappeler il y a quelque temps à un peu de pudeur. Giquel, abusant de la liberté accordée aux maires et adjoints, fonctionnaires des arsenaux, ne se présentait à l'arsenal que les jours de paye.

L'acte du maire de Tourlaville est la réponse à l'ouverture d'une nouvelle paroisse.

Çà et là

Morts d'hier

M. Adolphe Boucher, ancien directeur de la Banque de France, à Clermont-Ferrand. — Le poète et philologue Arthur Graf, à Turin. Il était né à Athènes en 1848. — A Caen, M. Anatole-Albert Sorel, colonel du génie en retraite, commandeur de la Légion d'honneur.

Sont nommés : trésorier-payeur de la Guyane, M. Reyes, préfet de l'Aveyron ; — trésoriers-payeurs généraux : de la Loire-Inférieure, M. Thibaut, trésorier-payeur général à Brest ; du Finistère, M. Fradin de Linière, trésorier-payeur général à Chaumont ; de la Haute-Marne, M. Reisser, trésorier-payeur de la Guyane.

EN MER

Fécamp. — Le petit yacht anglais *Dawn*, du port de Colchester, capitaine Bye, ayant six personnes à bord, et venant de Boulogne, a été abordé devant le port de Fécamp par un chaland.

Il a sombré ; l'équipage et les passagers sont sauts.

Le Havre. — Le paquebot transatlantique la *Provence* est entré au port du Havre, venant de New-York, ayant dans ses soutes à valeurs 40 barils d'or, 116 barils et 7 sacs d'argent.

— A bord du steamer *Clan-Mactar*, le maître-charpentier du bord, Lars Roning, 61 ans, étant en état d'ivresse, descendait dans la cale, quand, perdant l'équilibre, il tomba dans le fond de la cale. Mort instantanée. (D. P.)

Brest. — Un vent d'Ouest souffle avec violence, la mer est démontée. Le bateau de pêche *Deo-Gratias*, de Camaret, s'est brisé sur les rochers du Toulinguet.

L'équipage est sauvé.

Penfret (Iles Glénans). — Le canot les *Deux-Frères-Charlemagne*, de la Société centrale de sauvetage des naufragés, sorti pour porter secours à une petite embarcation surprise par la tempête au large des Glénans, est rentré au port, ramenant les deux hommes qui la montaient.

Pontusval (Finistère). — Le canot *Georges-Bréant*, de la Société de sauvetage des naufragés, sorti hier matin par tempête et mer démontée pour porter secours à des bateaux de pêche en perdition, est rentré le soir, ramenant au port deux bateaux et leurs équipages composés de cinq hommes.

Lesconil (Finistère). — Le canot *Amiral-de-Maigret*, de la Société centrale de sauvetage des naufragés, sorti à 4 heures au secours d'un canot de pêche en détresse, est rentré au port à 5 heures, ayant réussi à sauver l'homme qui le montait.

La Rochelle. — La goélette mixte *Pourquoi-Pas?*, ayant à son bord le docteur Charcot, explorateur, est arrivée dans le bassin de La Pallice, où elle séjournera jusqu'à lundi pour se rendre ensuite à Santander.

Marseille. — Le paquebot *Gange*, des Messageries maritimes, a quitté Marseille pour Saïgon et Haïphong, avec 400 passagers.

Le vapeur *Averford*, qui s'était échoué à l'entrée de la rade de Cork, a été renfloué et est rentré au port de Cork.

Tous les voyageurs et l'équipage sont sains et saufs.

Jubilé cinquantenaire de la Garde d'honneur du Sacré Cœur

Il y a cinquante ans, le 13 mars 1863, s'est établie, au monastère de la Visitation de Bourg, diocèse de Belley, grâce à la Sœur Marie du Sacré-Cœur, avec l'agrément de ses supérieures, et l'autorisation de l'Ordinaire, la pieuse Association connue sous le nom de *Garde d'honneur du Sacré Cœur*, Approuvée par Rome, louée et recommandée par les Souverains Pontifes Pie IX et Léon XIII, qui s'honorèrent de faire leur *Heure de Garde*, spécialement favorisée par S. S. Pie X, qui s'en est déclaré lui-même le *protecteur*, le 16 janvier 1906, elle a été érigée en archiconfrérie, et se répand de plus en plus partout avec une merveilleuse rapidité. Elle compte déjà, à travers toutes les parties de l'univers catholique, plus de 20 millions de Gardes d'honneur.

Un triduum de prières, d'adorations, avec des conférences et des séances d'étude, sera célébré les 13, 14 et 15 juin, il sera précédé, le jeudi 12 juin, d'une journée eucharistique d'enfants, et se terminera, le dimanche 15 juin, par des cérémonies très solennelles et une imposante manifestation en l'honneur du Très Saint Sacrement.

Echos religieux

Pèlerinage diocésain de Châlons-sur-Marne à Notre-Dame de l'Epine

Jeudi 29 mai, le diocèse de Châlons-sur-Marne faisait son pèlerinage annuel à Notre-Dame de l'Epine. Il fut plus grandiose que jamais. La superbe église, magnifiquement ornée, avait peine à contenir les pèlerins : un millier environ. Mgr Tissier, après avoir savamment démontré que l'Immaculée Conception avait été la consolidation moderne de la foi contre les attaques du matérialisme, rappela longuement, avec toute la fougue de son éloquence, que Marie, comme Vierge et comme Mère, devait, surtout à notre époque, servir de modèle aux parents pour sanctifier leur mariage et s'occuper par-dessus tout de l'âme des enfants, les préserver de l'éducation sans Dieu, et, s'affranchissant d'une trop longue et néfaste indifférence religieuse, en faire de bons chrétiens et de bons patriotes. « Il est grand temps, dit-il, que le pays des honnêtes gens devienne le pays des honnêtes chrétiens. »

Mgr Tissier consacra ensuite tout son diocèse à Notre-Dame de l'Epine.

NOS AMIS DÉFUNTS

JÉSUS, MARIE, JOSEPH

(Indulg. 7 ans et 7 quarant., applic. aux âmes)

Mme Bompas, mère de M. l'abbé Bompas, aumônier des Ursulines de Cheltenham, 74 ans, à Chanzeaux (Maine-et-Loire). — M. Henri Joseph Collier, 64 ans, à Saint-Omer. — M. l'abbé Jules-Alexis Quin, curé de Vouillers (Marne), 56 ans, ami dévoué de la *Croix*, vingt-cinq fois pèlerin de Lourdes. — Mlle Victorine Alexandre, associée de la Ligue de l'*Ave Maria*. — M. Casimir Delbosc, 72 ans, ancien Pr. Ildefonse, de l'Institut du Sacré-Cœur, à Saint-Alban (Lozère). — M. Antonin-Joseph Ané, 57 ans, à Bourg-la-Reine (Seine). — Le comte Paul de Jouvence, 68 ans, au château de Dhuison (Seine-et-Oise). — Mme Henri Jallot, Canada. — M. Jean Vachet, père de M. le curé de Saint-Etienne des Champs (Puy-de-Dôme). — M. Monnier, 74 ans, à Saint-Martin-le-Nœud (Oise). — M. Eugène Vannier, père de M. le curé de Coulombiers (Sarthe), à Sougé-le-Ganelon.

ACTION DE GRACES

On nous prie d'exprimer publiquement la reconnaissance pour vingt-trois grâces obtenues par l'intercession de Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Informations du soir

LE RENOUVELLEMENT DES CONSEILS GÉNÉRAUX

Le gouvernement a décidé en principe que les élections pour le renouvellement des Conseils généraux et des Conseils d'arrondissement auraient lieu le dimanche 27 juillet prochain pour le premier tour et le 3 août pour le second tour.

On sait qu'aux termes de la loi départementale du 10 août 1871, les Conseils généraux et les Conseils d'arrondissement sont renouvelés par moitié tous les trois ans. La série sortante est en 1913 celle qui a été renouvelée en 1904.

Il y a environ 1 500 conseillers généraux et 1 800 conseillers d'arrondissement à élire au prochain renouvellement.

Sur les 1 500 conseillers généraux sortants, il y a à peu près 150 députés et 30 sénateurs qui tous demanderont le renouvellement de leur mandat cantonal.

AU CONSEIL MUNICIPAL DE LORIENT

Lorient, 30 mai. — De violents incidents se sont produits au Conseil municipal au sujet de la loi de trois ans. M. Bernneau, professeur à l'école supérieure, conseiller municipal, réclamait un vote hostile aux projets militaires. Des protestations unanimes furent échangées mais le maire refusa de mettre la question aux voix. Les socialistes ayant exigé la question préalable, le Conseil vota contre par 27 voix sur 29. (D. P.)

AU CONSEIL MUNICIPAL DE LIMOGES

Contre M. Poincaré

Limoges, 31 mai. — Le Conseil municipal unifié de Limoges avait accepté de recevoir à l'Hôtel de ville M. Poincaré lors de son voyage en Limousin, à la condition qu'il n'y eût ni ministre, ni discours, ni décorations, et le président de la République avait consenti. Le groupe socialiste unifié s'est réuni hier sous la présidence d'un adjoint, pour se prononcer à son tour sur la question du voyage présidentiel.

Après une longue discussion à laquelle prit part M. Betoulle, député-maire, et malgré ce dernier, le groupe a décidé qu'après les perquisitions pratiquées cette semaine et vu l'hostilité du gouvernement, la population socialiste de Limoges ne peut momentanément consentir à recevoir le président de la République. Cette décision a été communiquée par le maire au président de la Chambre de commerce.

LES LOIS D'EXCEPTION AU REICHSTAG

Berlin, 31 mai. — On assure qu'à la suite de la discussion au Reichstag, les lois d'exception ne seront pas présentées. On attend avec curiosité de nouvelles déclarations du chancelier dont le discours d'hier était embarrassé. (*Journ.*)

LA PAIX BALKANIQUE

La satisfaction à Constantinople

Constantinople, 31 mai. — La conclusion de la paix a été accueillie en général avec satisfaction.

Le *Tanine* dit :

« La Turquie doit rester prête à la guerre, surtout en présence des rapports qui existent entre les alliés balkaniques. Si maintenant nous ne travaillons pas sérieusement, nous mettrons le sceau à notre ruine. Il s'agit de diriger nos regards sur l'Asie et de ne pas oublier les populations de la Roumélie. »

En Bulgarie

Vienne, 31 mai. — On mande de Sophia :

« La nouvelle de la signature de la paix préliminaire a produit ici un enthousiasme auquel on ne s'attendait pas, parce que le public est tout entier occupé des rapports difficiles entre la Bulgarie et les alliés. Toujours est-il qu'on espère en général que la situation se dénouera bientôt. »

LA CONCLUSION DE LA PAIX ET LES INCIDENTS GRÉCO-BULGARES

Athènes, 31 mai. — La presse estime généralement que bien que la conclusion de la paix constitue un événement heureux, la probabilité d'une nouvelle guerre augmente, et que la situation est devenue légèrement plus inquiétante à la suite des nouvelles attaques bulgares et du bruit du bombardement du croiseur *Spetsai* qui a couru hier. Il est possible, ajoute-t-on, que, si les Bulgares continuent, l'escadre grecque entre en action.

Quelques journaux espèrent encore qu'un arrangement interviendra après les conversations de M. Venizelos avec le général Sarafoff.

LA CATASTROPHE DE FAULILLES

Perpignan, 31 mai. — A Faulilles, les recherches faites pour retrouver les cadavres des quatre disparus sont restées sans résultat.

On annonce la mort d'un des blessés, le contremaître mineur Verbier ; ce décès portera à sept le nombre des morts, dont quatre non encore retrouvés.

FEUILLETON DU 1er JUIN 1913 — 49 —

Robinsons souterrains

Et sa colère devint fureur, quand il aperçut la lanterne qu'il n'avait pas vue la première fois.

Ce « Pirrone » était donc là tout à l'heure, quand il l'avait appelé pour la première fois, il était là et endormi sans doute !

Il lança un nouveau *Der Teufel !* qui paraissait être son juron préféré, se hâta vers son guetteur en faute, en le menaçant de loin des pires sanctions et s'arrêta net en voyant, au fond de la galerie, la lanterne s'éteindre tout d'un coup.

Car Jacques venait de la souffler, trop tard cependant, puisqu'elle avait été aperçue.

Quel jeu jouait donc ce Pirrone ? Se moquait-il de lui, Kirchbach ?

Il eût été le premier !...

On le vit tirer sa montre, lever sa lanterne, regarder l'heure. Puis il sembla hésiter, et Jacques se rendit aisément compte du « pourquoi » de cette hésitation. Il devait être au moins 3 h. 45 ou 4 h. 50. L'explosion attendue, aussi bien par les Allemands que par les Français, était si proche qu'il était peut-être dangereux pour lui, Kirchbach, de pousser plus loin.

Tant pis pour ce Pierron de malheur, s'il tenait à être aplati au fond de son écoute !

Mais le sentiment de sa responsabilité et la précision de sa consigne triomphèrent de ses hésitations, car il se décida à avancer, arriva au puits et cria en allemand :

— Pirrone, tu es ivre sans doute, fils de porc !... Faut-il que j'aille te chercher par la hure ?... Tu as donc oublié que la galerie doit être évacuée de suite, caboche de Lorraine !...

Il s'était arrêté pour expectorer ces euphémismes et attendit un instant ; puis, faisant un pas de plus, se prit les pieds dans le fil tendu.

Alors il s'arrêta.

Ses deux bottes en cuir formant un isolant presque parfait ne lui avaient pas transmis le choc foudroyant qu'attendaient les quatre hommes ramassés dans l'ombre, prêts à bondir, et Jacques se demandait avec angoisse ce qu'il fallait faire, lorsque Kirchbach eut la fâcheuse inspiration de se baisser pour se rendre compte de ce qui lui arrivait.

Et dans ce mouvement, la lanterne qu'il tenait à la main toucha le fil qui lui faisait obstacle.

Une étincelle jaillit, fulgurante.

On vit l'Allemand se redresser soudain, se courber en arrière, en forme d'arc et s'abattre d'une seule pièce.

Le choc de sa tête sur le dallage de béton rendit un son mat ; son casque, qu'il n'avait pas assujetti, roula au loin, et il resta là un instant encore, les jambes et les bras secoués de mouvements spasmodiques.

Puis, comme recroquevillé, il se raidit dans un dernier bond qui le retourna la face en l'air et ne bougea plus.

Sa lampe, tombée debout tout près de lui, était restée allumée.

Déjà Marquot s'était élancé...

— Prends garde au fil, prévint Jacques Tény d'une voix étouffée.

Et le colosse qui, en effet, n'y songeait déjà plus, l'enjamba avec précaution.

Il ramassa la lanterne et l'approcha du visage de l'électrocuté.

Les yeux étaient restés grands ouverts, mais s'étaient retournés, ne montrant que le blanc de la sclérotique, et ils donnaient à ce faciès roux une expression de terreur indéfinissable.

— Si j'ai été comme ça tout à l'heure... murmura Marquot, je n'étais pas beau...

Jacques arriva à son tour.

— Est-il tué ? demanda-t-il en se penchant.

— On ne peut pas en répondre, puisque j'en suis revenu... Combien que j'ai mis de temps à revenir ?

— Au moins un quart d'heure, mais parce que nous t'avons fait les tractions de la langue.

— Alors, comme nous n'allons pas nous amuser à lui en faire, plus besoin de s'occuper de lui ; dans un quart d'heure, il sera aplati comme une limande. Filons ! dit le colosse.

— Et Mirrel ?

— C'est vrai. Pauvre Mirrel, j'allais l'oublier...

— Plus que neuf minutes, fit Jacques Tény tirant sa montre.

Et malgré que les terribles événements aient réussi déjà cuirassé, il y avait un tremblement dans sa voix.

L'attente d'une explosion est certainement une des plus vives que puisse ressentir un soldat, et le soldat du génie, qui y est exposé plus que tout autre, n'arrive pas à s'y accoutumer.

Nous en avons eu des témoignages vécus par les récits des combattants de Malakoff qui entouraient le général Mac-Mahon, lorsqu'il apprit que le fameux bastion dont il venait de s'emparer était miné.

A toute seconde, le commandant de la colonne d'assaut pouvait s'attendre à sauter avec l'ouvrage conquis, et si le coup de pioche providentiel d'un soldat du génie n'avait pas coupé le fil qui permettait aux Russes la mise de feu à distance, la victoire si chèrement acquise en cette journée qui mit fin à la guerre de Crimée, se fût transformée en une catastrophe sans précédents.

Le mot célèbre « J'y suis, j'y reste », prononcé ce jour-là par le futur maréchal de France, lorsqu'on vint le prévenir du danger qu'il courait et le supplier de se retirer, est donc un des plus beaux de notre histoire militaire.

Mais si les conquérants de Malakoff eussent sauté, c'était à l'air libre, à la face du ciel, dans une apothéose de victoire.

Au contraire, la mort à laquelle étaient exposés ces humbles qui, eux aussi, avaient fait tout leur devoir, c'était l'écrasement dans le noir des souterrains, la mort obscure qui donne à celui qu'elle frappe un tombeau où nul ne viendra le chercher, une sépulture pareille à celle du matelot qui sombre dans les profondeurs marines.